

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil quinze, le 13 Avril, le Conseil Municipal d'AURIAC, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Nicole BARDI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 03 avril 2015

Présents : Mme Nicole BARDI, Mr Michel GICQUEL, Mr Olivier DUCLAUX, Mr Hubert GARCELON, Mr Joseph GRANGER, Mr Patrick LAMBERT, Mme Laurence JUIN, Mr Gérard VAN LERENBERGHE, Mme Martine VEAUTE.

Absents excusés : Mr Stanislas EMENGAR, Mr Louis GARCELON.

Mme Martine VEAUTE a été élue secrétaire

### 2015/035 COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Le Conseil Municipal d'AURIAC sous la présidence de Mr Gérard VAN LERENBERGHE délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par Mme Nicole BARDI, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		115 764.84	127 861.62		127 861.62	115 764.84
Opérations de l'exercice	593 721.58	690 506.83	392 254.32	623 843.56	985 975.90	1 314 350.39
<b>TOTAUX</b>	593 721.58	806 271.67	520 115.94	623 843.56	1 113 837.52	1 430 115.23
Résultat de clôture		212 550.09		103 727.62		316 277.71
Restes à réaliser			224 829.00	104 244.00	224 829.00	104 244.00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	593 721 58	806 271.67	744 944.94	728 087.56	1 338 666.52	1 534 359.23
<b>Résultats définitifs</b>		212 550.09	16 857.38			195 692.71

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

<b>2015/036 COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT</b>
---

Le Conseil Municipal d'AURIAC sous la présidence de Mr Gérard VAN LERENBERGHE délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par Mme Nicole BARDI, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés				87 031.45		87 031.45
Opérations de l'exercice	32 058.72	34 192.99	160 972.87	37 831.18	193 031.59	72 024.17
<b>TOTAUX</b>	<b>32 058.72</b>	<b>34 192.99</b>	<b>160 972.87</b>	<b>124 862.63</b>	<b>193 031.59</b>	<b>159 055.62</b>
Résultat de clôture		2 134.27	36 110.24		33 975.97	
Restes à réaliser			14 000.00	64 254.00	14 000.00	64 254.00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>32 058.72</b>	<b>34 192.99</b>	<b>174 972.87</b>	<b>189 116.63</b>	<b>207 031.59</b>	<b>223 309.62</b>
<b>Résultats définitifs</b>		<b>2 134.237</b>		<b>14 143.76</b>		<b>16 278.03</b>

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

<b>2015/037 COMPTE ADMINISTRATIF EAUX</b>
---

Le Conseil Municipal d'AURIAC sous la présidence de Mr Gérard VAN LERENBERGHE délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par Mme Nicole BARDI, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés Opérations de l'exercice	24 302.79	48 180.71 31 401.70	2 853.70	6 809.97 43 034.84	27 156.49	54 990.68 74 436.54
TOTAUX	24 302.79	79 582.41	2 853.70	49 844.81	27 156.49	129 427.22
Résultat de clôture Restes à réaliser		55 279.62	20 000.00	46 991.11	20 000.00	102 270.73
TOTAUX CUMULES	24 302.79	79 582.41	22 853.70	49 844.81	47 156.49	129 427.22
Résultats définitifs		55 279.62		26 991.11		82 270.73

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

**2015/038 DELIBERATION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS  
D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2014 – BUDGET PRINCIPAL**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2014 statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation, considérant les éléments suivants :

**Pour mémoire :**

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau) :	115 764.84 €
Résultat d'investissement antérieur reporté :	-127 861.62 €
<b><u>Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/2014</u></b>	
Solde d'exécution de l'exercice :	231 589.24 €
Solde d'exécution cumulé :	103 727.62 €
<b><u>Reste à réaliser au 31/12/2014</u></b>	
Dépenses d'investissement	224 829.00 €
Recettes d'investissement	104 244.00 €
Solde	<b>120 585.00 €</b>
<b><u>Besoin de financement de la section d'investissement à la date du 31/12/2014</u></b>	
Rappel du solde d'exécution cumulé	103 727.62 €
Rappel du solde des restes à réaliser	- 120 585.00 €
Solde	- 16 857.38 €
<b><u>Besoin de financement total</u></b>	<b>16 857.38 €</b>

<b><u>Résultat de fonctionnement à affecter</u></b>	16 857.38 €
Résultat de l'exercice	96 785.25 €
Résultat antérieur	115 764.84 €
<b><u>Total à affecter</u></b>	<b>212 550.09 €</b>

**Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :**

AFFECTATION
-------------

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement recette au compte 1068 sur BP 2015	16 857.38 €
2) Affectation complémentaire en « réserves » recette au compte 1068 sur BP 2015	0.00 €
3) Reste sur excédent de fonctionnement à reporter Au BP 2015 (report à nouveau créditeur)	195 692.71 €
<b>TOTAL</b>	<b>212 550.09 €</b>

<b>2015/039 DELIBERATION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2014 – BUDGET ASSAINISSEMENT – M49</b>
--

Le Conseil Municipal, après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2014 statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation, considérant les éléments suivants :

**Pour mémoire :**

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau) :	0 €
Résultat d'investissement antérieur reporté :	87 031.45 €
<b><u>Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/2014</u></b>	
Solde d'exécution de l'exercice :	- 123 141.69 €
Solde d'exécution cumulé :	- 36 110.24 €
<b><u>Reste à réaliser au 31/12/2014</u></b>	
Dépenses d'investissement	14 000.00 €
Recettes d'investissement	64 254.00 €
Solde	<b>- 50 254.00 €</b>
<b><u>Besoin de financement de la section d'investissement à la date du 31/12/2014</u></b>	
Rappel du solde d'exécution cumulé	- 36 110.24 €
Rappel du solde des restes à réaliser	- 50 254.00 €
Solde	- 14 143.76 €
<b><u>Besoin de financement total</u></b>	<b>0.00 €</b>

	<b><u>Résultat de fonctionnement à affecter</u></b>	
Résultat de l'exercice		2 134.27 €
Résultat antérieur		0.00 €
	<b><u>Total à affecter</u></b>	<b>2 134.27 €</b>

**Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :**

AFFECTATION	
4) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement recette au compte 1068 sur BP 2015	0.00 €
5) Affectation complémentaire en « réserves » recette au compte 1068 sur BP 2015	0.00 €
6) Reste sur excédent de fonctionnement à reporter Au BP 2015 (report à nouveau créditeur)	2 134.27 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 134.27 €</b>

**2015/040 DELIBERATION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS  
D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2014 – BUDGET EAUX – M49**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2014 statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation, considérant les éléments suivants :

**Pour mémoire :**

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau) :	48 180.71 €
Résultat d'investissement antérieur reporté :	6 809.97 €
<b><u>Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/2014</u></b>	
Solde d'exécution de l'exercice :	40 181.14 €
Solde d'exécution cumulé :	46 991.11 €
<b><u>Reste à réaliser au 31/12/2014</u></b>	
Dépenses d'investissement	20 000.00 €
Recettes d'investissement	0.00 €
Solde	<b>20 000.00 €</b>
<b><u>Besoin de financement de la section d'investissement à la date du 31/12/2014</u></b>	
Rappel du solde d'exécution cumulé	46 991.11 €
Rappel du solde des restes à réaliser	- 20 000.00 €
Solde	26 991.11 €
<b><u>Besoin de financement total</u></b>	<b>0.00 €</b>

<b><u>Résultat de fonctionnement à affecter</u></b>	0.00 €
Résultat de l'exercice	7 098.91 €
Résultat antérieur	48 180.71 €
<b><u>Total à affecter</u></b>	<b>55 279.62 €</b>

**Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :**

<b>AFFECTATION</b>
--------------------

7) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement recette au compte 1068 sur BP 2015	0.00 €
8) Affectation complémentaire en « réserves » recette au compte 1068 sur BP 2015	0.00 €
9) Reste sur excédent de fonctionnement à reporter Au BP 2015 (report à nouveau créditeur)	55 279.62 €
<b>TOTAL</b>	<b>55 279.62 €</b>

<b>2015/041 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2015</b>
--

Le Conseil Municipal procède au vote du budget principal 2015 de la commune, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement

- Dépenses : 862 015.71
- Recettes : 862 015.71

Section d'investissement

- Dépenses : 566 829.00
- Recettes : 566 829.00

Vote :

Votants : 9  
 Exprimés : 9  
 Pour : 9  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

**2015/042 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2015**

Le Conseil Municipal procède au vote du budget assainissement 2015 de la commune, lequel peut se résumer ainsi :

Section d'exploitation :

- Dépenses : 35 695.90
- Recettes : 35 695.90

Section d'investissement :

- Dépenses : 107 423.83
- Recettes : 107 423.83

Vote

Votants : 9

Exprimés : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

**2015/043 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF EAUX 2015**

Le Conseil Municipal procède au vote du budget Eaux 2015 de la commune, lequel peut se résumer ainsi :

Section d'exploitation :

- Dépenses : 83 433.66
- Recettes : 83 433.66

Section d'investissement

- Dépenses : 64 656.77
- Recettes : 64 656.77

Vote

Votants : 9

Exprimés : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

**2015/044 - SUBVENTION BUDGET ASSAINISSEMENT**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à l'amortissement des immobilisations sur le budget de l'assainissement, notamment de la Station d'épuration du bourg qui fait peser une lourde charge.

De façon à équilibrer le budget de fonctionnement de l'assainissement, le Conseil Municipal décide d'attribuer la subvention suivante :

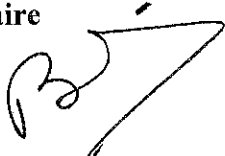
- Budget Assainissement : 8 000, 00 €

Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2015 à l'article 65737.

**Questions diverses :**

- ✓ Madame le Maire indique au Conseil Municipal avoir reçu début Avril Mr Fabrice BERGEAL d'EDF concernant le contrat de fourniture d'électricité des Classes Vertes. En effet, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2016 les tarifs « Jaune » et « Vert » pour les sites avec une puissance supérieure à 36 kVA seront supprimés, sur décision des pouvoirs publics. Le bâtiment des Classes Vertes étant concerné par cette mesure, il est nécessaire de modifier le contrat. Madame le Maire détaille la nouvelle proposition tarifaire d'EDF, et souligne une baisse sensible des tarifs notamment en hiver Cette proposition recueille l'adhésion des membres du Conseil Municipal.
- ✓ Un rendez vous est fixé mardi 14 Avril à 9H00 avec le Cabinet Roger MAZE, géomètre expert, un représentant de la SCI L'ETANG (Famille LAVOLTE) et les représentants de la Commune (Mme BARDI, Mr GRANGER, Mr GARCELON) afin de déterminer la propriété de l'arbre qui s'est arraché le 29 Novembre 2014 au lieu dit « La Croix de l'arbre ».
- ✓ Mr GARCELON Hubert évoque le projet de création d'un chemin de contournement du village de Lalo afin de faciliter le passage des engins agricoles et forestiers.  
Ce projet n'est pas budgété sur 2015, Mr GARCELON est chargé de prendre contact avec les propriétaires riverains concernés pour connaître leur position sur le sujet et déterminer la faisabilité et le coût d'un tel projet.

Nicole BARDI,  
Maire



Martine VEAUTE,  
Secrétaire

